

CANADA SNOWBOARD ÉQUIPE NATIONALE DE SLOPESTYLE 2027-2028 FEUILLE D'ADMISSIBILITÉ ET DE CRITÈRES DE SÉLECTION		
Équipe	Équipe nationale de slopestyle 2027-2028	
Facteurs déterminant la taille de l'équipe	Ratio maximal de 5 athlètes par entraîneur Quota anticipé de Coupe du monde FIS 2027-2028 (distinct pour les hommes et les femmes) Ressources de l'équipe	
Composition du comité de sélection	Directeur HP (Park et Pipe) Coordonnateur HP Entraîneurs de l'équipe nationale HP (Slopestyle)	
Dates et échéances importantes		
Fin de la saison Coupe du monde FIS 2026-2027	4 avril 2027	
Invitation par courriel à soumettre une demande d'athlète	Entre le 4 et le 30 avril 2027 *Les athlètes (ou parents si mineurs) et leurs entraîneurs seront informés de leur statut d'admissibilité et recevront un courriel à l'adresse enregistrée dans SnowReg (système d'adhésion de Canada Snowboard).	
Date limite de soumission	Sept (7) jours suivant l'avis d'invitation à 17 h HNP	
Période de sélection	Épreuves WSPL du 4 avril 2026 au 4 avril 2027	
Date limite d'appel	Les appels doivent être soumis conformément à la politique d'appel de Canada Snowboard et reçus au plus tard à 17 h HNP, sept (7) jours après la notification.	
Lien vers la politique d'appel	https://www.canadasnowboard.ca/files/Canada_Snowboard_Appeals_Policy_FR.pdf	
Date de début de l'équipe nationale 2027-2028	1er juillet 2027 (valide jusqu'au 30 juin 2028)	
Critères d'admissibilité		
Compétitions admissibles	Épreuves WSPL du 4 avril 2026 au 4 avril 2027	
Voies d'admissibilité	Voie A : Équipe nationale	Voie B : NextGen (Athlètes à 4-8 ans d'une première médaille olympique/championnat du monde)
Participation minimale aux compétitions	2 épreuves Pro WSPL 1 épreuve Challenger WSPL	1 épreuve Pro WSPL 2 épreuves Challenger WSPL
Classement WSPL Slopestyle minimal	Classement canadien : Top 12 hommes Top 8 femmes Classement mondial : Top 100	Classement canadien : Top 20 hommes Top 15 femmes Classement mondial : Top 150
Âge d'entrée dans la voie	S.O.	Hommes : nés entre 2010 et 2013 Femmes : nées entre 2008 et 2013
Exceptions	Voir la Politique générale de sélection du programme de haute performance de Canada Snowboard pour les interruptions liées à la santé et les circonstances exceptionnelles – lien au bas du document.	
EXIGENCES DE SOUMISSION DE LA DEMANDE		
Formulaire de demande	https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSf5AeYzrzNVIn-6y2P25xiGAZM0h1BuWS07DcMIIf49mAuA/viewform?usp=header	
Tableau des habiletés	Fourni aux athlètes/entraîneurs admissibles	
Information sur le tableau des habiletés	Il est important de consulter attentivement le système de classement des niveaux 1 à 10 et d'indiquer précisément le niveau actuel de l'athlète. Les nouvelles habiletés doivent avoir été réalisées pour la première fois durant la saison 2026-2027.	
Vidéo	Les soumissions vidéo peuvent être téléversées ou ajoutées sous forme de lien dans le formulaire de demande ci-dessus, ou envoyées en réponse au courriel d'invitation à soumettre une demande d'athlète. Les soumissions vidéo doivent présenter les meilleures habiletés ou les habiletés les plus difficiles indiquées dans le tableau des habiletés soumis. Toute habileté indiquée comme étant parmi les meilleures ou les plus difficiles qui n'est pas démontrée dans une soumission vidéo et confirmée par le comité de sélection sera retirée du tableau des habiletés aux fins du classement.	
Classement et processus		
Voies de classement	Voie A : Équipe nationale	Voie B : NextGen (Athlètes à 4-8 ans d'une première médaille olympique/championnat du monde)
Priorité de classement 1 Classement/points WSPL Slopestyle	35 %	30 %
Priorité de classement 2 Classement/points WSPL Big Air	15 %	S.O
Priorité de classement 3 Habiletés fondamentales	S.O	20 %
Priorité de classement 4 Habiletés de compétition / uniques / créatives	30 %	20 %
Priorité de classement 5 Progression saisonnière (nouvelles habiletés)	20 %	30 %
Priorité 1/2 : équations de classement R = rang canadien P = points X = EN : 1000, NG : 500	Priorité 1 = 35 – (R + ((1000 – P) / 28)) Priorité 2 = 15 – (R + ((1000 – P) / 140))	Priorité 1 = 30 – (R + ((500 – P) / 28))
Équations de classement priorité 3/4/5	Priorité 4 = (% compétition total + % créatif/unique total) x 0,30 Priorité 5 = total des nouvelles habiletés selon les scores de capacité.	Priorité 3 = % fondation total x 0,20 Priorité 4 = (% compétition total + % créatif/unique total) x 0,20 Priorité 5 = total des nouvelles habiletés selon les scores de capacité.
Processus de classement	Les athlètes seront classés et évalués sur une base de 100 % selon les cinq (5) priorités énumérées ci-dessus. Chaque sexe de chaque voie sera classé sur sa propre feuille, pour un total de quatre (4) feuilles de classement (Hommes/Femmes et A/B), afin de comparer tous les athlètes admissibles à l'aide d'échelles de classement et de formules similaires adaptées à leur voie d'admissibilité et à leur sexe. Les rangs et les points WSPL seront enregistrés à la conclusion du calendrier des compétitions de la Coupe du monde, soit le 4 avril 2027. Les habiletés fondamentales ainsi que les habiletés de compétition, uniques et créatives seront calculées en fonction de leur niveau de difficulté et de leur exécution, selon les informations soumises dans la demande de l'athlète. L'évaluation tiendra compte de l'avis des experts techniques ainsi que de l'analyse vidéo afin de comparer les habiletés au tableau des habiletés soumis. La progression saisonnière mesurera l'augmentation (l'amélioration) des habiletés en fonction de la difficulté et de l'exécution des nouvelles habiletés acquises par chaque athlète au cours de la saison 2026-2027.	
Processus de sélection de l'équipe		
Sélection de l'équipe par le comité	Sans égard à la voie d'admissibilité (A ou B), tous les athlètes admissibles et classés seront considérés par le comité de sélection pour une place au sein de l'équipe nationale, du pointage de classement le plus élevé au plus faible, sur une seule feuille par sexe regroupant les voies A et B. Tout écart ou toute divergence entre les classements des voies A et B fera l'objet d'une discussion par le comité de sélection dans le cadre du processus de sélection. Tous les athlètes seront examinés dans l'ordre de leur classement, selon les considérations suivantes, jusqu'à ce que la taille maximale de l'équipe soit atteinte ou qu'il ne reste plus d'athlètes admissibles : a) la voie de développement individuelle de l'athlète; b) les performances antérieures en compétition; c) le niveau actuel des habiletés de compétition par rapport aux standards internationaux; d) la trajectoire de progression; e) la mise en œuvre des plans d'entraînement et de compétition; f) les caractéristiques de performance de haut niveau; g) le potentiel de performance à long terme; et h) la composition globale de l'équipe. Caractéristiques de performance de haut niveau : La mise en œuvre du plan d'entraînement sur neige et hors neige de l'athlète et son engagement envers celui-ci (y compris sa participation aux séances organisées par l'équipe, aux échauffements, aux retours au calme et aux séances de récupération); la capacité de l'athlète à cerner les écarts de performance et à prioriser activement un plan visant à les combler et à développer ses forces; ainsi que sa contribution à un environnement d'équipe positif et fondé sur les valeurs.	
Politique générale de sélection	Pour tous les détails sur la politique de sélection et les procédures suivies dans le cadre de la présente feuille d'admissibilité et de critères de sélection, veuillez consulter la Politique générale de sélection du programme de haute performance de Canada Snowboard, dont le lien figure dans l'annexe ci-dessous.	
Historique des révisions		
Approuvé par et date	Tyler Ashbee - Directeur haute performance Park et Pipe	
Date d'entrée en vigueur	27 sept. 2026	
Annexe(s) à cette politique	Politique générale de sélection HP (PGS)	https://www.canadasnowboard.ca/files/CS%20General%20Selection%20Policy_FR_100325.pdf